

2010

Les **A**CTIONS
en faveur
de l'**A**RTISANAT



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Aisne

L'Edito



Chers Collègues, chers Partenaires, Madame, Monsieur,

Avec plus de 960 000 entreprises, plus de trois millions d'actifs pour un chiffre d'affaires de 300 milliards d'€, l'Artisanat regroupe plus de 250 activités, en France, dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentation, de la fabrication et des services.

En 10 ans, ces chiffres ont progressé respectivement de 7,52% pour les entreprises (892 800 en 2000) et de 22% pour les emplois salariés (1 935 000 en 2000 et 2 360 000 en 2010).

Dans l'Aisne, en 2010, l'Artisanat représente 6 374 entreprises, 23 500 actifs – dont 1 545 apprentis pour un chiffre d'affaires de plus d'1.8 milliard d'€.

En 10 ans, ces chiffres ont progressé respectivement de 11.73 % pour les entreprises (5 705 en 2000) et + 9.60 % pour les emplois salariés (14 510 en 2000 et 15 900 fin 2009).

L'Artisanat est ainsi plus que jamais un secteur socio-économique de première importance dans l'économie tant nationale que départementale.

Au quotidien, l'Artisanat, c'est avant tout des hommes et des femmes animés, à l'instar de notre équipe nationale de handball (sponsorisé par le Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat), par la PASSION, par L'ESPRIT DE CONQUETE, de SOLIDARITE et par le DEPASSEMENT DE SOI face à tous les défis. L'Artisanat, n'est-ce pas réellement « une des formes exemplaires de l'activité humaine » pour reprendre les dires de Simone de BEAUVOIR ?

C'est pour l'Artisanat que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne, établissement public, s'efforce d'assurer au mieux ses missions fondamentales, à savoir :

- 1/ REPRESENTER les intérêts généraux de l'Artisanat auprès des pouvoirs publics, pour qu'il soit pleinement reconnu et promu.
- 2/ ANTICIPER ET ACCOMPAGNER l'entreprise artisanale de sa création à sa transmission pour optimiser sa performance et son évolution.
- 3/ FORMER les jeunes aux métiers et faciliter leur insertion professionnelle
- 4/ FORMER les chefs d'entreprise, leurs conjoints et salariés aux techniques de gestion, d'informatique ou de production si évolutives.
- 4/ CONTRIBUER au développement durable des entreprises artisanales, promouvoir et valoriser leurs métiers.
- 5/ ASSURER ses missions administratives obligatoires de service public

En AGISSANT auprès des artisans afin que :

- 1/ Les Artisans vivent de leurs métiers et s'y épanouissent
- 2/ Leurs entreprises contribuent au développement économique, social et culturel des territoires.
- 3/ L'Artisanat conforte son poids économique en tant que : « Première entreprise de France ».
- 4/ L'Artisanat attire des jeunes et de nouveaux publics pour assurer son avenir.

Enfin, n'oublions pas que l'artisan, travailleur indépendant, qui valorise un savoir-faire spécifique, avec un enracinement important sur son territoire, est avant tout un homme dont le succès est assuré par sa force de caractère, « par sa sagacité de l'esprit, par sa patience et par ses ressources » comme le soulignait déjà DIDEROT en son temps.

Avec cette nouvelle édition des « Actions en faveur de l'Artisanat », nous vous laissons découvrir l'ensemble des actions concrètes mises en œuvre par la CMA02.

Le Président,
Charles COLVEZ

Artisan en Mécanique de précision

Vous en souhaitant bonne lecture,

Qu'est-ce qu'une entreprise artisanale ?

C'est une entreprise :

- **Qui exerce une activité** de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'Artisanat.
- **Qui exerce son activité** en entreprise individuelle ou en société.
- **Qui est immatriculée au Répertoire des Métiers.** Cette inscription est obtenue auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat après constitution d'un dossier complet.
- **Qui n'emploie pas plus de 10 salariés**, ou 15 lorsque le chef d'entreprise est titulaire du titre d'Artisan ou de Maître Artisan. De plus, le décret n° 95-1287 du 14 décembre 1995 permet aux entreprises qui emploient plus de 15 salariés de rester immatriculées au Répertoire des Métiers.
- **Qui appartient à l'un des 4 secteurs d'activités suivant :**

Alimentation : Boucherie, Charcuterie, Boulangerie, Pâtisserie, Restauration : plats à emporter...

Bâtiment : Maçonnerie, Couverture, Plomberie, Chauffage, Menuiserie, Charpente, Peinture, Plâtrerie...

Production : Travail des métaux, Textile, Cuir Habillement, Ebénisterie, Ferronnerie, Mécanique générale...

Services : Réparation auto-moto-cycles, Ambulance, Coiffure, Fleuristerie, Photographie, Contrôle technique, Cordonnerie, Taxi...

Chiffres clés 2010



250 métiers
6 374 entreprises
23 559 actifs (au 31/12/2009)
1,8 Milliard d'euros chiffre d'affaire

L'ACTIVITÉ DES MEMBRES ÉLUS

Participation à **126** réunions et rencontres
18 réunions des instances de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne

LE CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES (CFE)

2 930 dossiers traités
471 immatriculations
882 personnes reçues
1 402 auto-entrepreneurs déclarés (dont **340** inscrits au Répertoire des Métiers)

L'APPRENTISSAGE

1 444 apprentis, pré apprentis et stagiaires
1 175 contrats d'apprentissage traités

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

1 694 participants aux formations
189 actions de formation et d'information.

L'ANIMATION ÉCONOMIQUE

5 766 entretiens téléphoniques
2 470 conseils individuels
449 visites en entreprise
462 participants aux stages de préparation à l'installation
465 dossiers d'aides financières

CEGAIMA/CG2A

829 adhérents clients au 31/12/2010

Une question, un projet ?

Ayez le réflexe

« **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne,
l'Artisan de votre développement !** »

Château de Mailly - RN2 - Urcel - 02007 LAON CEDEX
Tél. 03 23 21 86 86 – Fax. 03 23 21 66 20
info@cm-aisne.fr www.cm-aisne.fr



Service d'Action Economique

Tél. 03 23 21 86 98 - Fax. 03 23 21 86 95
serv.eco@cm-aisne.fr

Service Formation

Tél. 03 23 21 86 88 - Fax. 03 23 21 86 96
formation@cm-aisne.fr

Service Informatique

Tél. 03 23 21 86 85 - Fax. 03 23 21 86 96
m.vidal@cm-aisne.fr

Service Juridique / Centre de Formalités des Entreprises

Tél. 03 23 21 86 86 - Fax. 03 23 21 86 91
cfe.rm@cm-aisne.fr

Service Apprentissage

Tél. 03 23 21 86 89, 90 ou 97 - Fax. 03 23 21 86 96
apprentissage@cm-aisne.fr

Centres de Formation d'Apprentis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne

- Laon :

Tél. 03 23 23 16 70 – Fax. 03 23 79 62 26
laon.cfa@cm-aisne.fr

- La Capelle :

Tél. 03 23 97 22 27- Fax. 03 23 97 85 52
lacapelle.cfa@cm-aisne.fr

- Château-Thierry :

Tél. 03 23 69 03 86 – Fax. 03 23 79 97 82
chateauthierry.cfa@cm-aisne.fr

Sommaire

1	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne <i>Au service des Artisans</i>	6-11
2	<i>L'Artisanat dans l'Aisne</i>	12-17
3	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne <i>Simplifier les démarches administratives</i>	18-19
4	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne <i>Vecteur de développement économique</i>	20-25
5	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne <i>Développeur de compétences</i>	26-33
6	La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne <i>Une communication renforcée par des partenariats</i>	34-35

Au service des artisans

1 Au service des artisans, tout simplement

Etablissement Public d'Etat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne est administrée par des artisans, élus pour 5 ans, avec à leur tête, Monsieur Charles COLVEZ, en qualité de Président. Plus de 120 collaborateurs travaillent au quotidien pour favoriser le développement de l'Artisanat dans le département et, ainsi, contribuer à la dynamique de notre territoire.



1.1. Ses missions : représenter, accompagner, soutenir, former

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne a pour mission de :

- **représenter les intérêts généraux de l'Artisanat auprès des Pouvoirs Publics**

Elle assure des missions de service public, essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises. Elle travaille en étroite concertation avec les organisations professionnelles et avec les différents acteurs locaux : services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs socio-économiques,

- **promouvoir le développement des entreprises artisanales,**
- **accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle :**

Apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

Le réseau des Chambres de Métiers départementales et régionales, la structure nationale (APCMA - Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat) sont des interlocuteurs privilégiés de l'Etat, et des collectivités qui réfléchissent globalement au développement économique et décident de mesures législatives.

1.2. Ses élus

1.2.1 La gouvernance

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne est un établissement public administré par 35 artisans (représentants des différentes catégories professionnelles d'artisans, représentants des principales organisations professionnelles de l'Artisanat et représentants des conjoints d'artisans). Ces administrateurs élisent un **président** et son **bureau** qui assument la gestion de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. L'**assemblée générale**, constituée par l'ensemble des élus, fixe le budget et définit sa politique. Le travail de l'assemblée générale est préparé par différentes **commissions**.

LE PRÉSIDENT
Charles COLVEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
35 membres élus
dont 25 membres siégeant
aussi au niveau régional

LE BUREAU
10 membres élus

LES COMMISSIONS
Finances - Formation Professionnelle
Développement Économique Territorial - Travaux
Appels d'offres

LE SECRETAIRE GENERAL - DIRECTEUR DES SERVICES
Victor DIEUDONNÉ



MISE EN ŒUVRE DE LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (R.G.P.P) AU SEIN DE LA CMA02

Engagées dans une réforme de leur organisation depuis le 1^{er} janvier 2011, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, établissements publics d'Etat, ont renforcé leur échelon régional par le développement et l'harmonisation de l'offre de services aux artisans et la mutualisation des moyens. Pour la région Picardie, ce sont 75 membres (25 par département) qui siègent à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat. Des fonctions support telles la paie, l'informatique, les achats ou encore la communication seront régionalisées.

Au service des artisans

1.2.2 Les membres du bureau



Président
COLVEZ Charles
Mécanique Générale
à PINON



1ère vice-présidente
PREVOT Joëlle
Électroménager
à BOUÉ



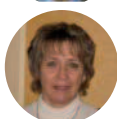
2ème vice-président
PASQUIER François
Peinture en bâtiment
à FERE EN TARDENOIS



3ème vice-président
GRAS Gérald
Artisan Taxi
à SAINT-QUENTIN



Trésorier-Adjoint
CAILLE Guy
Horlogerie
à LAON



Trésorier-Adjoint
SCHLEGELMILCH Nicole
Motoculture
à SOISSONS



Secrétaire
TRIQUENEAUX Serge
Travaux publics
à BENAY



Secrétaires-adjoints
PARENT Philippe
Boulangerie-Pâtisserie
à SAINT-QUENTIN



DUDEBOUT Pascal
Boucherie-Charcuterie
à LE CATELET



GANFORNINA José
Maçonnerie-Couverture
à BRASLES

1.2.3 Les membres élus

Patrick BARTELS	Couverture	6 Rue des Vins	02190	MENNEVILLE
Annick BECU	Taxi	9 rue Guillaume Dupré	02150	SISSONNE
François BOUCHER	Carrosserie	44 rue Ernest Renan	02300	CHAUNY
Jean-Paul BOYER	Plomberie-Chauffage	14 Ter Route de Paris	02540	VIELS MAISONS
Jean-Baptiste BROCHET	Couverture	11 Bis Rue Maurice Clausse	02400	CHIERRY
Catherine BRODIN	Nettoyage industriel	41 rue Debarle	02130	FERE EN TARDENOIS
Anne-Josèphe DEBOUZY	Boulangerie-Pâtisserie	4 rue Mgr Pigneau de Behaine	02550	ORIGNY en THIERACHE
Maryse DELACHE	Coiffure	6 rue de la Poterie	02120	MARLY GOMONT
Philippe DOUBLET	Taxi	18 rue Bernard Rousselle	02120	PROISY
Didier GENARD	Coiffure	198 Rue de Paris	02100	SAINT QUENTIN
Jean-Pierre HAMBY	Boucherie-Charcuterie	15 Avenue de Reims	02200	SOISSONS
Benoît HODÉ	Electricité	17 Grande Rue	02810	BRUMETZ
Michel LEPOIRE	Motoculture	21 Rue de Crécy	02800	LA FERRE
Philippe MAHOUDEAUX	Boulangerie-Pâtisserie	16 rue de la Liberté	02140	VERVINS
Loïc MARIE	Coiffure	1 Place Sadi Carnot	02140	VERVINS
Axel MARIT	Maçonnerie	5 le Pont de Pierre	02140	FONTAINE LES VERVINS
David MORIN	Plomberie-Chauffage	1 La Franche Rue	02860	PRESLES et THIERNY
Reine-Marie NOBLECOURT	Entr.biens d'équipements	13 rue des Cordeliers	02200	SOISSONS
Michelle OMILANOWSKI	Maçonnerie	57 Route Nationale	02400	AZY SUR MARNE
Gérard PETIT	Boucherie-Charcuterie	50 Boulevard de Strasbourg	02200	SOISSONS
Séverine PRILLIEUX	Maçonnerie	12 rue de la Vannerie	02160	CONCEVREUX
Jean-Michel ROGÉ	Plomberie	17 Avenue de Château-Thierry	02400	NOGENTEL
Jean TOMASELLI	Pressing	Cour des Barons	02310	CHARLY SUR MARNE
Eric VERLINDE	Maçonnerie	37 Route Nationale 2	02260	LA FLAMENGRIE
Alain VICTOR	Boulangerie-Pâtisserie	19 rue Alexandre Dumas	02600	VILLERS COTTERETS

Résultats des élections de la CMA02 : BIENVENUE A LA NOUVELLE EQUIPE D'ELUS !

Suite aux élections qui se sont déroulées du 29 septembre au 13 octobre dernier, 35 nouveaux membres élus défendent dorénavant les couleurs de l'Artisanat axonais, et ce tant au niveau départemental que régional.

Si, dans notre département, seul **1 artisan sur 4 a voté** (1 692 votants sur 6 770 électeurs, soit 25% de taux de participation), nous arrivons tout de même 22ème au niveau national. **Bravo et merci à tous les votants !**

Parmi les 35 élus, 25 vont également siéger à la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Picardie, conformément à la loi du 23 juillet 2010 relative à la réforme des chambres consulaires.

Lors de l'Assemblée Générale constitutive du 3 novembre 2010, présidée par Monsieur le Préfet (Pierre BAYLE), les 35 membres présents ont élu, pour la mandature 2010/2015, les 10 membres du Bureau, dont le Président, Charles COLVEZ ainsi que les membres des différentes commissions qui vont siéger au niveau départemental.



Résultats de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) de PICARDIE

FONCTION	NOM	ACTIVITE	ADRESSE
PRESIDENT	ALAIN BETHFORT Président de la CMA80	Maçonnerie	80430 BEAUCAMPS LE VIEUX
1 ^{ER} VICE PRESIDENT	Zéphyrin LEGENDRE Président de la CMA60	Plomberie	60600 FITZJAMES
2 ^{EME} VICE PRESIDENT	CHARLES COLVEZ Président de la CMA02	Mécanique Générale	02320 PINON
TRESORIER	SERGE LESTRADE	Chauffage	60870 VILLERS ST PAUL
TRESORIER ADJOINT	PATRICK MOREL	Chauffagiste Plombier	80000 AMIENS
SECRETAIRE	JOSE GANFORNINA	Maçonnerie Couverture	02400 BRASLES

Au revoir Président LECREPS !

A l'issue de la première Assemblée générale du 13 décembre 2010, la nouvelle mandature, présidée par Charles COLVEZ, a remercié vivement le Président LECREPS pour ses 15 ans (1995/2010) menés d'une main de maître.

« AGIR TOUJOURS DANS L'INTERET ET POUR L'ARTISANAT », telle a toujours été la ligne de conduite du Président LECREPS.

Excellente retraite bien méritée, Président !



Les commissions

COMMISSION DES FINANCES (9 Membres)

- Eric VERLINDE (Président)
- Nicole SCHLEGELMILCH (Rapporteur)
- Patrick BARTELS
- Annick BECU
- Catherine BRODIN
- Anne-Josèphe DEBOUZY
- Jean-Pierre HAMBY
- Philippe MAHOUDEAUX
- Gérard PETIT

COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - (9 Membres)

- Michel LEPOIRE (Président)
- François PASQUIER (Rapporteur)
- François BOUCHER
- Didier GENARD
- Jean-Pierre HAMBY
- Loïc MARIE
- Reine-Marie NOBLECOURT
- Michelle OMILANOWSKI
- Alain VICTOR

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL (9 Membres)

- Jean-Paul BOYER (Président)
- Nicole SCHLEGELMILCH (Rapporteur)
- Jean-Baptiste BROCHET
- Philippe DOUBLET
- Michel LEPOIRE
- Gérard PETIT
- Séverine PRILLIEUX
- Jean-Michel ROGÉ
- Jean TOMASELLI

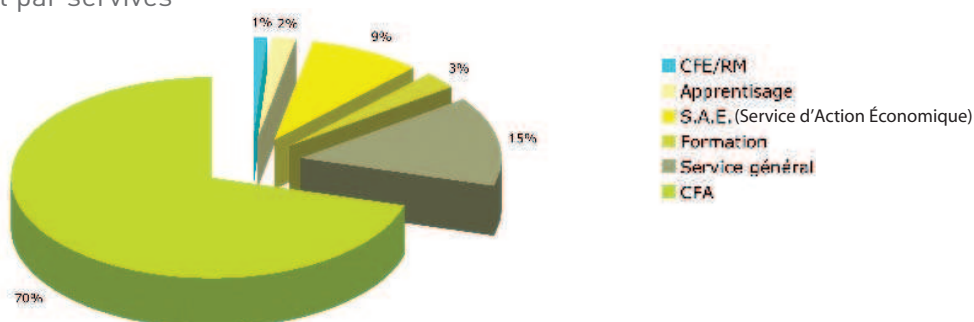
COMMISSION DES TRAVAUX (8 Membres)

- Patrick BARTELS
- José GANFORNINA
- Benoît HODÉ
- Philippe MAHOUDEAUX
- François PASQUIER
- Jean-Michel ROGÉ
- Serge TRIQUENAUX
- Eric VERLINDE

Au service des artisans

1.3. Son budget global exercice 2010 (CFA inclus) : 7 405 658 €

Répartition du budget par services



1.4. Ses équipes

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
URCEL - 03.23.21.86.86**



V. DIEUDONNÉ



F. BILLIEZ

DIRECTION GENERALE

Secrétaire Général
Victor DIEUDONNÉ
Secrétaire Général Adjoint
Franck BILLIEZ
Comptabilité/Finances
Directeur
Cyrille MASCRET
Laurence LACOURT
Karine SARRAZIN
Attachée de direction
Odile CORLIEU
Secrétariat
Lydia PICART

ACCUEIL-STANDARD

Isabelle DESTOMBES
Florence MIELCZAREK

SERVICE D'ACTION ÉCONOMIQUE

Directeur de Service
Franck BILLIEZ
Conseillers d'entreprise
Vincent BRUNEL
David DEVOS
Christophe LECOMTE
Barbara NICOSIA
Sébastien PLUCHE
Vincent RASSINOX
Karine SANSSOUCY
Fabien TOFFIN
Michel VIDAL
Secrétariat
Béatrice LEFEBURE
Anne PERDU
Françoise SURET

SERVICE FORMATION

Chef de Service
Dominique LEFEVRE
Secrétariat
Valérie BLEUET
Marie-Pierre CHANTEREAUX

SERVICE APPRENTISSAGE

Chef de Service
Cécile MINART
Evelyne DUFOUR
Régine RAVENEAUX

CENTRE DE FORMALITÉS RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

Chef de Service
Laurence MAILLART
Martine DEMOITIER
Valérie VIDAL
Jennifer VILARINHO

ENTRETIEN

Joël FLAMANT
Brigitte FLAMANT